



# La lettre de votre Députée George Pau-Langevin

Vice-présidente du groupe socialiste chargée des questions d'immigration et de co-développement  
Conseillère du 20<sup>e</sup> arrondissement déléguée à la protection de l'enfance

édito

N°4 - Juin 2009

Le 7 juin dernier, les habitants de notre arrondissement ont boudé, par une abstention massive, les élections européennes. Certes, les responsables politiques doivent s'interroger sur leur difficulté à intéresser les peuples au renouvellement du parlement européen. En effet, le rôle de celui-ci sera dorénavant accru et, dans bien des domaines, les positions qu'il



adoptera influenceront notablement sur notre vie quotidienne ou garantiront les libertés fondamentales auxquelles nous sommes attachés.

Les derniers mois écoulés nous ont montré à l'évidence à quelle droite dure et agressive nous avons affaire aujourd'hui. Les réformes se succèdent à un rythme accéléré allant toujours dans le même sens, celui du détricotage de notre modèle démocratique et de nos conquêtes sociales.

Les députés UMP rivalisent d'imagination pour rendre toujours plus précaire la situation des salariés ou demandeurs d'emploi de ce pays. Tel jour c'est le député Poisson qui veut faciliter l'externalisation du travail et donc ramener le salarié au rang de simple marchandise que les employeurs peuvent troquer à leur guise. Le lendemain c'est son collègue Lefebvre qui veut demander

au salarié de continuer à travailler pendant leurs congés maladie. Et ce en attendant qu'un troisième député UMP parvienne à faire adopter en juillet le travail du dimanche, contre lequel nous nous étions battus énergiquement en décembre dernier.

Ces prétentions sont d'autant plus insupportables qu'on sait les salariés fragilisés par la crise économique qui s'approfondit et contre laquelle le gouvernement ne peut réagir efficacement, car il a dilapidé les marges dont il disposait pour rembourser aux plus fortunés leurs impôts, en instaurant cette fameuse réforme du bouclier fiscal.

Quelle est la crédibilité d'une politique qui critique les parents pour encadrer insuffisamment les enfants et qui, avec le travail du dimanche, les privera des moments qu'ils pouvaient passer en famille ? Au même moment, pour lutter prétendument contre la délinquance, on autorise les gendarmes à venir chercher des enfants de six ans à l'école sans prévenir leurs parents, alors qu'en fait le taux d'encadrement des scolaires par des adultes n'a jamais été aussi bas que ces temps-ci, suite aux suppressions de postes divers. Au lieu de développer la prévention si nécessaire dans nos quartiers où vivent tant de jeunes en difficulté, on voit diminuer les moyens des centres sociaux et sabrer dans ceux consacrés à la politique de la Ville.

Pour calmer l'opinion, le gouvernement nous annonce un énième projet de lutte contre la délinquance, cette fois contre les bandes, aussi inapplicable que les précédents qui ont juste servi à un certain Ministre de l'Intérieur devenu Président de la République de nous asséner, des

années durant, des déclarations martiales peu suivies d'effets concrets.

Mais en disant ce genre de vérités, en luttant pied à pied contre la loi Hadopi et les sanctions administratives contre les téléchargements, les députés socialistes se sont attirés la hargne du pouvoir. Aussi était-il important pour celui-ci de faire voter à marche forcée un texte sur le règlement de l'Assemblée nationale qui bâillonne quasiment leur expression.

Si on ajoute à cela la lutte féroce entre le Président Sarkozy, le Président de l'Assemblée nationale et celui du groupe UMP, Jean François Copé, on aboutit à une situation où les députés sont plus maltraités que les sénateurs et ne pourront quasiment plus exprimer les positions pour



lesquelles les citoyens les ont élus. Nous avons du souci à nous faire pour nos libertés et notre démocratie !

Dans ce contexte, vous pouvez compter sur ma détermination pour vous défendre et porter votre voix, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement et à l'Assemblée nationale.



[www.georgepau-langevin.com](http://www.georgepau-langevin.com)



# La lettre de votre Députée **George Pau-Langevin**

Vice-présidente du groupe socialiste chargée des questions d'immigration et de co-développement  
Conseillère du 20<sup>ème</sup> arrondissement déléguée à la protection de l'enfance

## La mutation **écologique** du 20<sup>ème</sup> arrondissement

Voilà quelques années que les grands projets d'urbanisme changent l'apparence et renforcent l'attractivité de notre arrondissement. S'ils n'ont pas tous le même objectif fonctionnel (travaux d'embellissement, couverture du périphérique et aménagement des portes, désenclavement de Saint-Blaise, tramway, coulée verte à Fougères...), tous traduisent la volonté de la municipalité de faire de notre arrondissement un secteur d'excellence environnementale.

Dans les rues Fréquel Fontarabie, un éco-quartier est en pleine conception, avec crèche, école maternelle, logements sociaux, locaux d'activité, jardin et promenade publique. Au nord de l'arrondissement, à la Porte des Lilas, un parc remplacera l'actuel rond point liant Paris aux Lilas et une promenade verte ira jusqu'à Fougères. Quant au tramway, il s'agit du moyen de transport le plus écologique.

Ces travaux ne doivent pas uniquement être pris comme une volonté d'améliorer le quotidien des habitants du 20<sup>ème</sup>, mais également comme la

**Tous ces travaux ont pour but de créer un environnement plus sain pour notre arrondissement, tout en favorisant des entreprises respectueuses de l'environnement et en contribuant à la relance de notre économie.**

traduction locale d'une volonté politique globale.

Avec la conjonction des crises économiques et écologiques, il serait possible de créer des centaines de milliers d'emplois dans les entreprises et les industries qui produisent sans polluer, et permettent d'économiser l'énergie, tout en préservant l'environnement. Cela passe aussi par des politiques

d'incitations fiscales, sur lesquelles les socialistes, étant dans l'opposition, n'ont aucune prise. La discussion actuelle à l'Assemblée nationale sur le Grenelle de l'Environnement nous montrera la réalité de la détermination du gouvernement sur ce point. Par ailleurs, outre la qualité esthétique des projets, ces nouveaux modes de construction peuvent induire une baisse considérable des charges pour les occupants.

veaux modes de construction peuvent induire une baisse considérable des charges pour les occupants.

S'agissant du tramway, qui crée certes des difficultés aux riverains en raison des travaux, le bénéfice environnemental et esthétique accompagnera une meilleure fluidité des transports en commun.

## L'embellissement de la rue d'Avron en bonne voie

Suite à une promesse du Maire de Paris, Bertrand Delanoë, la Maire de 20<sup>ème</sup> a engagé la concertation pour la rénovation de la rue d'Avron. Deux réunions ont eu lieu, le 8 avril et le 7 mai, où les habitants et commerçants ont pu livrer leurs points de vues et leurs critiques des projets présentés.

Les travaux devraient permettre d'embellir considérablement la rue d'Avron : trottoirs élargis, arbres plantés, meilleure réglementation des enseignes, etc. Ils seront achevés vers 2012 et se feront par tranches, en partant du métro Avron.

## Pour la suppression du délit de solidarité

Toute personne qui aide une personne en situation irrégulière, que ce soit en lui offrant de la nourriture ou en lui proposant une douche, est aujourd'hui passible de problèmes avec la justice. Cette situation est inacceptable. La solidarité ne doit pas être un délit.

Avec mes collègues socialistes, nous avons déposé une proposition de loi

visant à supprimer le délit de solidarité tout en continuant à poursuivre les passeurs qui profitent de la misère humaine.

En écho, j'ai souhaité que le film « No Comment », réalisé par Nathalie Loubeyre, une habitante du 20<sup>ème</sup>, soit visionné par les militants socialistes. Ce film traite avec justesse de la situation des immigrés à Calais. Le visionnage a eu beaucoup de succès.



## Collecte de livres dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement pour les enfants et les étudiants de Haïti

En tant que Présidente du groupe d'amitié France-Haïti à l'Assemblée nationale, j'apporte mon soutien à la collecte de livres organisées par Bibliothèques Sans Frontières dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. L'objectif est de faciliter l'accès au savoir dans ce pays par l'envoi d'ouvrages dans les bibliothèques, les écoles et les universités.

Chacun peut participer en donnant un ou plusieurs livres pour les enfants et étudiants haïtiens

**Les besoins en livre jeunesse (0-15 ans) :** Bandes dessinées, Contes, Romans d'aventure, Documents jeunesse (dictionnaires, encyclopédie jeunesse, géographie, etc.), Revues et magazines (J'aime Lire, Okapi, etc.).  
**Les besoins en livres universitaires :** sciences sociales, sciences politiques, droit, relations internationales, médecine, communication, marketing, commerce.

**Les personnes intéressées peuvent s'adresser à ma permanence parlementaire :** 8, rue de la Cour des Noues, 75020 Paris

Contacts :  
[georgepaulangevin@yahoo.fr](mailto:georgepaulangevin@yahoo.fr)  
01 43 15 61 24

## Examen de la proposition de loi relative à l'inceste

L'Assemblée nationale a examiné en avril dernier une proposition de loi visant à identifier, prévenir et lutter contre l'inceste. J'ai souhaité m'investir sur ce sujet car j'y avais été sensibilisée par mon activité antérieure d'avocate ainsi que par ma délégation actuelle de conseillère municipale chargée de la protection de l'enfance.

L'inceste n'est pas inscrit en tant que tel dans notre droit, mais y est traité sous la qualification de viol ou agression sexuelle avec circonstance aggravante tenant à la qualité de l'auteur. La question posée était donc la suivante : qu'apporterait l'inscription de l'inceste dans notre droit ?

Comme tous les députés socialistes, je suis évidemment convaincue de la nécessité de lutter sans faiblesse contre ce crime abominable qui brouille les repères entre générations et prive les enfants de la protection que leur doivent leurs parents puisque ce sont eux les agresseurs.

Mais pour répondre à la douleur des victimes, fallait-il voter un texte examiné à la va-vite, rédigé sans concertation, qui ne répondait pas à des questions fondamentales : que signifie une circonstance aggravante qui n'a pas d'incidence sur l'échelle des peines ? Quid du retrait de l'autorité parentale si l'inceste est avéré ? Quid du traitement et du fichage des agresseurs sexuels ?

J'ai demandé à ce que des acteurs majeurs de la protection de l'enfance soient auditionnés à l'Assemblée nationale, comme les magistrats plutôt réservés sur ce projet, le Planning familial, les associations de protections de l'enfance, ou la Défenseure des Enfants, ce qui nous a été refusé.

Le groupe socialiste, radical et citoyen a donc choisi l'abstention sur cette proposition de loi.

Nous sommes disponibles en revanche pour poursuivre un travail de fond sur ce sujet, afin de formuler des propositions concrètes pour prévenir ce fléau et aider au mieux les victimes.

## Des accords de gestion concertés mais inégalitaires

L'Assemblée nationale a examiné quatre accords de gestion concertée des flux migratoires avec le Bénin, le Congo, le Sénégal et la Tunisie.



Si j'approuve la volonté d'associer les migrants au devenir de leur pays d'origine, je ne peux que dénoncer ces accords qui sont la conséquence d'un rapport de force déséquilibré. Sous couvert de co-développement, il est en réalité demandé aux pays d'origine de collaborer à la politique d'immigration choisie et de reconduites chiffrées voulue par Nicolas Sarkozy.

Pour preuve, les rares mesures de co-développement déjà initiées par ce gouvernement n'ont pas été mises en oeuvre, tels le compte épargne développement, prévu par une loi de 2006, et le livret d'épargne pour le co-développement, créé par la loi de 2007 sur l'immigration.

Je déplore les arbitrages de ce gouvernement, qui préfère dépenser 20 000 euros par reconduite à la frontière plutôt que d'honorer ses engagements internationaux en matière d'aide publique au développement. Pourtant, l'effort financier et politique dans ce domaine est essentiel, tant les pays du sud souffrent et continueront à souffrir de la crise.

Cette obsession des quotas d'expulsion conduit à demander aux pays signataires de reprendre sur leur sol non seulement leurs ressortissants mais aussi ceux qui ont transité par leur territoire, au mépris de la sécurité et des droits des migrants. Pour toutes ces raisons, j'ai appelé, avec l'ensemble du groupe socialiste, au rejet de ces accords.



## QUESTION ORALE AU MINISTRE, LE 4 JUIN 2009

# Une baisse des crédits dramatique pour les centres sociaux parisiens

Les centres sociaux sont créés, pris en charge, développés par des habitants des quartiers défavorisés. Ils permettent à de nombreux jeunes de combler leurs lacunes scolaires ou de développer des talents artistiques ; ils aident les familles pauvres par un accompagnement social personnalisé ; ils leur fournissent des conseils juridiques ; ils donnent des cours de langue française à tous ceux qui sont désireux de s'intégrer. En bref, ils sont un vecteur de lien social et d'émancipation absolument fondamental.

Or, les centres sociaux du 20<sup>ème</sup> arrondissement s'inquiètent des baisses drastiques des subventions versées par l'Etat, qui se traduiraient par un manque

à gagner de plus de 30 000 euros par centre, soit l'équivalent de plus d'un poste.

Certains centres vont devoir recourir aux licenciements économiques, ou réduire des activités très utiles comme l'apprentissage du français.

A cela il faut rajouter la suppression, l'an dernier, des emplois aidés, dont 80% du salaire était financé par l'Etat. En tout, nous craignons la suppression de près de 30 postes d'éducateurs sur Paris.

En pleine crise économique, en pleine crise sociale, il est irresponsable de négliger les outils de cohésion sociale et les réseaux d'insertion.

## Célébration de la Commune



Danielle Hoffman, Patrick Bloche et George-Pau Langevin

Avec mes collègues Députés PS de Paris Patrick Bloche, Danielle Hoffman et les autres élus du 20<sup>ème</sup> arrondissement, je suis allée rendre hommage aux morts de la Commune, le 16 mai dernier. Cette révolution fait partie de notre patrimoine historique, notamment parce qu'elle a permis durant quelques semaines la mise en œuvre d'une utopie autogestionnaire très moderne. Son achèvement dans un bain de sang ne doit pas nous le faire oublier. Cette cérémonie est l'occasion de reprendre en chœur des chants révolutionnaires et populaires comme le Temps des Cerises.

Cette lettre est mise en page et imprimée par **ALPE** Sarl, entreprise d'insertion du 20<sup>ème</sup> arrondissement. Elle offre, chaque année, la possibilité à une demi-douzaine de personnes très éloignées du marché de l'emploi de se réinsérer. En outre, elle fournit des prestations d'une très grande qualité. Je suis donc heureuse de contribuer au développement de cette société exemplaire.

